

**DECLARATION DES ORGANISATIONS AUTOCHTONES CONGOLAISES A LA REUNION  
DU GRASP**

---

---

Excellences Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

1. Nous pensons qu'il n'est plus aujourd'hui à démontrer pour personne que les peuples autochtones pygmées sont traditionnellement forestiers et tributaires des forêts et premiers citoyens de la R.D. Congo. Ils ne peuvent, par ricochet, aucunement être exclus d'une initiative généralement quelconque qui a trait à la faune et à la flore.
2. En tous temps et en toutes circonstances, leur mariage avec la nature a demeuré indéfectible. Et pour ainsi dire, jamais il n'y a eu meilleurs protecteurs des écosystèmes que les peuples autochtones. En plus, ils sont détenteurs d'énormes connaissances traditionnelles sur les écosystèmes forestiers.
3. Il est autant regrettable que paradoxal de constater qu'au moment où les peuples autochtones ont, à maints endroits, été expulsés de leurs terres ancestrales par le gouvernement pour les ériger en parcs nationaux et autres aires protégées, plusieurs espèces animales, dont les grands singes soient sérieusement menacées d'extinction.

Il nous semble encore utile de relever que des quatre espèces de grands singes en péril, la R.D. Congo est habitée par trois espèces à savoir : **les Gorilles, les Chimpanzés et les Bonobo.**

4. Le fait que les peuples autochtones aient perdu leurs droits fonciers sans compensation ni indemnité raisonnable ; ils tentent de quérir les moyens de survie dans la forêt ; ce qui les expose à d'incessants harcèlements et autres traitements inhumains et dégradants. Dans ce contexte ; il est prévisible que si des mesures adéquates ne sont pas vite prises en faveur des autochtones ; ceux-ci risquent d'être menacés à leur tour d'extinction à l'instar des grands singes.
5. En Vertu de ce qui précède, les peuples autochtones à travers leurs organisations en R.D. Congo proposent à cette estimée assistance :
  - Que les peuples autochtones de tous les pays des aires de répartition soient formellement reconnus comme partenaires de GRASP pour bien atteindre ses objectifs ;
  - Que les connaissances traditionnelles des peuples autochtones sur la conservation de la nature soient valorisées et mises à profit aux fins de la limitation des menaces graves qui pèsent gravement sur les grands singes. ;
  - Qu'un programme cohérent d'accompagnement socio-économique des peuples autochtones soit rapidement mis sur pied afin de leur permettre de tirer profit d'une gestion décentralisée et durable des écosystème des forêts.

Je vous remercie.

Pour les peuples autochtones

Adolphine Muley  
Coordinatrice UEFA

Contact. UNION POUR L'EMANCIPATION DE LA FEMME AUTOCHTONE " U E F A"  
Email. [uefafr@yahoo.fr](mailto:uefafr@yahoo.fr)  
Tel. 00243 98623642